

COMITÉ EXÉCUTIF

*Procès verbal d'une séance **ordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le **2 juin 2015***

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et le président, Dan Lamoureux, a déclaré la séance ouverte à 20 h 35.

MEMBRES PRÉSENTS:

C. Craig T. Aguiar, Parent
L. Cuffling
D. Lamoureux
D. Smith Sylvain Racette – directeur général
D. Smyth Denise Paulson – secrétaire générale
Invitée: La commissaire Deena Butler

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Aguiar, appuyé par le commissaire Craig, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DES MEMBRES DU PUBLIC : Aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 5 MAI 2015

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Aguiar, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif le 5 mai 2015 soit adopté.

ABSTENTIONS 2 (le président Lamoureux, le commissaire Smyth)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOUVELLES AFFAIRES :

Cette résolution a été retirée et sera révisée par le comité exécutif à l'automne 2015.
Résolution EX-20150602

SOUSSION DE L'ÉBAUCHE DE LA POLITIQUE SUR LES CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION AU CONSEIL

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a révisé et appuie les modifications apportées à la politique sur les critères d'admission et d'inscription;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire _____, appuyé par le commissaire _____, que l'ébauche de politique sur les critères d'admission et d'inscription soit soumise au conseil des commissaires pour fins de consultation.

Résolution EX267-20150602

GARANTIE D'ASSURANCES

CONSIDÉRANT que par l'adoption de la Résolution EX210-20120207, le Comité exécutif a autorisé la Commission scolaire Riverside à participer à un Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie pour la couverture d'assurance; a mandaté GT&A gestion de risques inc. pour préparer l'appel d'offres au nom de tous les commissions scolaires inclus aux regroupement; et a mandaté la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke afin de coordonner l'appel d'offres public

sur la base des procédures et politiques en vigueur à cette commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres public a été publié et les soumissions ont été ouvertes le 1 mai 2015;

CONSIDÉRANT que l'analyse des offres a été réalisée par GT&A Gestion de Risques inc.

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues pour le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie l'ont été comme suit:

AON Parizeau inc.	\$1,278,508
Lemieux, Ryan et Associés	\$599,763

CONSIDÉRANT que GT&A Gestion de Risques inc. a recommandé Lemieux, Ryan et Associés comme le choix économiquement la plus avantageuse pour le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie;

CONSIDÉRANT que, pour la Commission scolaire Riverside, la prime s'élève à un total de 57 728 \$ (taxes en sus) pour la période 2015-2016, soit une économie de 5,42% (ou 3 305 \$) et qu'il y a possibilité de renouveler cette couverture en 2016-2017 et 2017-2018, une année à la fois ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Craig, appuyé par la commissaire Cuffling, que la firme Lemieux, Ryan et Associés soit nommée l'assureur de la Commission scolaire Riverside pour le niveau de protection spécifié au document de soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX-20150602

ADOPTION DU RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE NO. SOCC-2015-3

CONSIDÉRANT que le protecteur de l'élève a déposé une recommandation quant aux mesures à prendre concernant le rapport no. **SOCC-2015-3**.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Craig, appuyé par la commissaire Smith, que le comité exécutif reçoive le rapport et le soumette au directeur général pour superviser la mise en œuvre des recommandations dans la mesure du possible et que la secrétaire générale soit mandatée pour aviser le protecteur de l'élève de la décision.

À la suite d'une longue discussion et révision des recommandations, il fut décidé que le rapport sera révisé par les départements des services complémentaires et services éducatifs en ce qui concerne la faisabilité de la mise en œuvre des recommandations émises. Le comité exécutif se réunira de nouveau en juin pour prendre une décision finale concernant cette résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par le commissaire Craig, que la séance soit levée à 21 h 50 et que la cette séance soit ajournée au 16 juin 2015 à 18h30.

Dan Lamoureux, président

Denise Paulson, secrétaire générale

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside sont convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 2 juin 2015 à 20h00** au 7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

ORDRE DU JOUR RÉVISÉ – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès-verbal
 - 4.1 Approbation du procès-verbal du 5 mai 2015
 - 4.2 Suivi de la séance du 5 mai 2015
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Révision de la politique sur les critères d'inscription
 - 5.2 Assurances
 - 5.3 Rapport du protecteur de l'élève
6. Varia
7. Parole au public – 15 minutes
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 28 mai 2015

Denise Paulson, secrétaire générale